

INTERVISION PARENTALITÉ FRAGILISÉE

par les troubles psychiques
et les addictions



Objectifs

- ✓ **Élaborer autour de situations cliniques complexes** en lien avec la parentalité fragilisée, en intégrant les vulnérabilités parentales et les répercussions sur les enfants.
- ✓ **Favoriser l'échange d'expertise intersectorielle** en valorisant les savoirs de terrain et enrichissant la compréhension des facteurs de risque et de protection.
- ✓ **Renforcer l'articulation entre les acteurs enfance et adulte**, pour confronter les représentations et les logiques d'intervention propres à chaque secteur, dans le but d'ajuster les pratiques aux réalités plurielles des familles.
- ✓ **Soutenir le développement du travail en réseau autour de la parentalité vulnérable**, pour une réflexion concertée aux situations complexes.

Pour qui ?

- Secteur enfance ou adulte
- Santé mentale
- Aide à la jeunesse
- Travailleur·euse social·e
- Soins de santé, etc.

Le groupe s'adresse aux travailleur·euses de terrain **souhaitant enrichir leur lecture clinique par l'échange d'expériences.**

Cadre

La confidentialité et la sécurité des échanges sont assurées pour favoriser des échanges ouverts et respectueux, propices à un travail clinique approfondi.

Engagement

Un engagement sur les 4 séances est demandé pour garantir la continuité des échanges. La démarche repose sur la co-construction d'une réflexion partagée. Une présence régulière est essentielle afin de nourrir la dynamique de groupe et maintenir un cadre de confiance.

L'INTERVISION AU SERVICE DES FAMILLES VULNÉRABLES

La parentalité fragilisée par les troubles psychiques et les addictions

Lorsqu'un parent est confronté à des troubles psychiques ou à des addictions, l'équilibre familial est profondément bouleversé. Les enfants, exposés alors à des environnements émotionnellement complexes, sont particulièrement vulnérables. L'impact de la maladie mentale sur la dynamique familiale peut entraîner des conséquences majeures pour eux qui sont en première ligne. Intégrer la famille dans le processus de soin favorise le rétablissement du parent tout en protégeant les enfants et en prévenant la transmission intergénérationnelle de la souffrance.

Ce risque n'est pourtant pas une fatalité. Soutenir enfants et parents est possible grâce à une attention précoce et coordonnée. Identifier ces enfants, proposer un accompagnement adapté aux parents et mobiliser les ressources de l'entourage sont des actions de prévention essentielles. La clé réside dans l'intervention précoce, coordonnée et décloisonnée des professionnels.

L'intervision de réseau est un outil précieux dans cette démarche. Elle offre un espace d'échange où les professionnels confrontent leurs pratiques et enrichissent leur compréhension des réalités familiales complexes. En croisant les regards des spécialistes en santé mentale adulte, addiction, santé mentale infanto-juvénile et accompagnement familial, l'intervision facilite l'élaboration d'interventions adaptées. Elle favorise aussi une meilleure connaissance des ressources du réseau et l'ajustement aux besoins spécifiques des familles.

Cette intervision s'adresse à tous les professionnels en contact avec ces familles : qu'ils accompagnent les parents fragilisés par les troubles psychiques et les addictions, les enfants, le conjoint ou l'entourage. Qu'ils interviennent sous mandat ou non – psychologues, psychiatres, travailleurs sociaux, éducateurs, infirmiers ou intervenants de première ligne – elle vise à renforcer la collaboration, mieux comprendre les réalités institutionnelles de chacun et à mobiliser les compétences de chaque intervenant au service de la situation.

Participer à cette intervision, c'est prendre le temps de partager questions, doutes et expériences face à ces situations complexes. C'est rompre l'isolement des professionnels, réfléchir collectivement aux pratiques, élargir ses perspectives en croisant les regards et trouver un soutien commun.